

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 81 (1936)
Heft: 1

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

| Pour la Suisse : | ABONNEMENT | Pour l'Etranger : |
|--------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| 1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.— | Prix du N ^o fr. 1.50 | 1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.— |
| 3 mois fr. 4.— | | 3 mois fr. 5.— |

DIRECTION ET RÉDACTION :

Lieut.-colonel R. MASSON, Avenue Druey 15, Lausanne. Tél. 32.217.

ADMINISTRATION, ABONNEMENTS, VENTE :

Avenue de la Gare 23, Lausanne. _____ Compte de chèques post. II.5209

ANNONCES : Agence de publicité G. Amacker, Palud 3, Lausanne. H. Droz, succ.

La « Revue Militaire Suisse » a 80 ans d'existence

C'est le 10 mai prochain que notre publication pourra célébrer son 80^e anniversaire. Une telle longévité, pour une revue romande, c'est-à-dire dont le public est forcément restreint, est assez exceptionnelle pour qu'on remarque l'événement.

Un journal destiné aux officiers de la Suisse allemande, édité à Bâle, existait depuis quelques années, lorsque l'idée d'en créer un, écrit en français, pour leurs camarades romands, après avoir été assez longuement étudiée, prit corps. Enfin, lors de sa réunion à Liestal, en 1855, la *Société militaire fédérale* prit la décision de favoriser par un subside la fondation d'un tel périodique.

Dès lors, ce projet est rapidement réalisé et le 10 mai 1856, la *Revue militaire suisse* fait son apparition, en annonçant son intention de servir de lien entre les officiers des différents cantons romands, de concourir à leur instruction et d'une manière plus générale, de satisfaire tous ceux qui s'intéressent aux questions que pose notre défense